

Évènements 2024

Voici les prochains évènements de 2024. Pensez à visiter notre site www.ahqr.org où les dates et lieux des rencontres que nous organisons pour vous sont régulièrement mis à jour.

Les dates retenues sont :

- 27 Janvier 15h-18h : Assemblée Générale et galette, Moulin des Eaux-Vives, Entrée : 2 rue Lamartine ou 1 rue de Port Royal
- 10 mars : Course des gazelles départ devant le parc de la chouette
- 26 avril : Apéro des adhérents à partir de 19h00
- 5 mai : Troc des plantes, Moulin des Eaux-Vives (à confirmer)
- 7 juin : Fête des voisins, Moulin des Eaux-Vives (à confirmer)

Habitants du Rhodon, rejoignez l'AHQR pour rencontrer d'autres résidents du quartier, échanger avec eux et en savoir davantage sur la vie de notre commune.

Bulletin d'adhésion 2024 à l'AHQR

10 € par foyer ou 20 € cotisation de soutien

Nom (s), prénom (s)

Adresse :

Téléphone : Email :

Date : Signature :

Souhaitez-vous vous impliquer bénévolement dans l'association ? oui non

Déposer votre bulletin d'adhésion dans l'une des boîtes à lettres suivantes :

Gérard **Dantan** 28 avenue Hoche ; Sandrine **Chotard** 8 rue Boileau ;

Françoise **Brunet** 4 rue St Exupéry.

L'AHQR s'engage à ne pas divulguer les renseignements vous concernant à d'autres organismes ou associations.



La Gazette du Rhodon

Janvier 2024

Chères voisines, chers voisins,

Les membres du bureau et du conseil d'administration de l'AHQR se joignent à moi pour vous souhaiter une belle et excellente année 2024.

Ce début de nouvelle année est une occasion de faire le point sur les activités de notre association durant l'année passée. Elles ont été nombreuses, tant sur le plan convivial que sur les démarches engagées pour la protection de notre quartier. Plusieurs nouvelles rencontres ont en effet vu le jour en 2023, comme notre soutien à la course des gazelles (mars) ou encore le troc des plantes (mai). La fête des voisins (juin) a connu un succès mémorable, et ce grâce à l'accueil chaleureux de la Maison des Eaux-Vives dont nous remercions le directeur, M. Jean-Baptiste Moreau, et toute son équipe. La chasse aux bonbons pour les enfants le 31 octobre nous a permis de retrouver, avec succès, la manifestation traditionnelle d'Halloween.

Sur notre engagement dans l'évolution de notre commune, nous avons pris part aux discussions et initiatives liées à la révision du Plan Local d'Urbanisme en concertation avec les autres associations de quartier. Nous avons par ailleurs organisé une enquête sur la zone de rencontre dans la rue Boileau, qui a confirmé notre souhait de préserver la tranquillité de cette rue en dépit d'un passage programmé de l'ensemble du quartier en zone 30. Le résultat de cette enquête a été communiqué au maire dont nous attendons la réponse malgré une relance par lettre recommandée. Les actions de l'AHQR sont régulièrement rapportées sur notre site www.ahqr.org et je vous invite à le consulter régulièrement. 2024 sera une année de changement pour le bureau de notre association : un.e autre président.e me succèdera et notre association devra aussi trouver une nouvelle ou un nouveau secrétaire lors de notre assemblée générale du 27 janvier prochain. Vous êtes tous.tes invités à cette AG et à rejoindre notre bureau pour de nouvelles aventures.

Luc Bergé, Président de l'AHQR

PLU : recommandations du Commissaire Enquêteur

À l'issue de la phase d'Enquête publique de l'automne dernier, le Commissaire Enquêteur a remis son « Rapport et conclusions motivées sur la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de St Rémy-lès-Chevreuse ». Il émet un certain nombre de recommandations qui intègrent à la fois les besoins en logements, les orientations d'aménagement et leurs incidences, et l'implication de la population dans le PLU.

Du logement social via l'hébergement intergénérationnel

En prenant en compte les commentaires d'associations, de St Rémois et les réponses de la mairie, le Commissaire Enquêteur (CE) précise : « *La trajectoire de construction de 90 logements par an dont 42% de logement social n'est ni réaliste, ni soutenable* ». De plus, dans les programmations théoriques du PLU « *Malgré un affichage volontariste, on n'atteint pas l'objectif de 25% de la loi SRU en 2031* ».

La proposition de logement multigénérationnel est évoquée : « *la population de Saint Rémy vieillit et il est probable que de nombreux habitants isolés seraient heureux d'accueillir un étudiant* ». Le CE encourage cette alternative « *visant à héberger de l'ordre de 400 étudiants et chercheurs de Saclay en hébergement multigénérationnel* ». Dans cette optique, il recommande une phase d'expérimentation qui serait co-pilotée par les associations de quartier.

Des OAP plus respectueuses de la population locale

Parmi ses différentes recommandations, le Commissaire Enquêteur préconise anticipation, préservation et cohérence pour la réalisation des trois Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) du PLU. Cela inclut l'aménagement des accès en synchronisant les travaux de l'OAP1 de Chevincourt, mais aussi agir sur la sécurité et la pollution sonore et de l'air, l'aménagement de liaisons douces, la limitation à 30 km/h dans toute la commune, l'installation de dos d'âne, ou encore l'incitation à emprunter un autre itinéraire pour la traversée de la ville.

Au sujet des arbres remarquables de la commune, un inventaire effectué par un expert à l'initiative d'associations (EPAC, Riverains cœur de ville) ainsi que des propositions ont été transmises à la mairie. Il souhaite que les mesures proposées soient intégrées dans le PLU révisé.

Une démarche plus participative et collective pour la révision du PLU

Le CE constate aussi : « *Il n'y a pas eu de concertation sur les OAP, découvertes avec le projet de PLU* ». Pour élaborer le nouveau PLU, deux ateliers participatifs ont eu lieu, représentant une cinquantaine de St Rémois consultés. Il conclut : « *Le bilan n'a pas été publié... Son intérêt reste relatif puisqu'il ne publie pas le résultat des votes et se contente de lister les priorités sans les pondérer* ». Pendant l'enquête publique, le Rapport du CE fait pourtant état de « *140 contributions écrites (24% contributions dans le registre en mairie, 27% courriers, 49% email), dont celles de 17 associations de Saint Rémy et autres* ». A ce propos, le rapport du CE souligne « *Le point fort de Saint Rémy, c'est la densité de son réseau associatif par quartier et par fonctionnalités transversales, le dévouement de leurs responsables et leur attachement à Saint Rémy. C'est pourquoi le CE recommande de répondre à leurs attentes autant que faire se peut en matière de démocratie* ».

Souhaitons que les recommandations du Commissaire Enquêteur soient prises en compte avant les prochaines étapes. La Commission Urbanisme du 15 janvier, qui n'a connu aucune modification du projet de PLU, sera suivie d'un Conseil Municipal. Reporté au 8 février, celui-ci aura à l'ordre du jour le projet de révision du PLU pour approbation. La mairie prévoit ensuite d'organiser une réunion publique. La démocratie participative va-t-elle vraiment y tenir sa place ?

Halloween – 31 Octobre 2023 – Retour en images

